

## La situation inquiétante de RONDS DE SORCIÈRE

Le Réseau anti-arnaques est destinataire de réclamations de clients ayant investi un capital dans un chêne truffier auprès de **RONDS DE SORCIÈRE**. L'objectif était, bien évidemment, d'en percevoir le fruit de la production. Or, cette promesse n'est pas tenue.

La version officielle de **RONDS DE SORCIÈRE** est la suivante : « *Les conditions générales de vente sont très claires : nous ne pouvons être tenus pour responsables sur des carences dues à des catastrophes naturelles ou en l'absence de production.* »

En fait, la situation financière est des plus critiques. Selon l'aveu même du dirigeant, la production n'est pas répartie et la société ne fait plus de chiffre d'affaires. **RONDS DE SORCIÈRE** ne peut plus faire face aux dépenses et va donc être obligé de « trouver une solution rapidement ».

En l'absence de nouveaux investisseurs peu enclins à soutenir une activité à risque, le Réseau anti-arnaques s'attend donc à l'ouverture d'une procédure collective auprès du tribunal de commerce, avec comme seule issue un redressement judiciaire (*peu probable compte tenu de l'absence de production*), ou une liquidation judiciaire.

Auquel cas, les clients pourront certes produire leur créance auprès du mandataire désigné par le tribunal mais auront un espoir infime de récupérer leur mise.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)